

COMMUNE DE BETON BAZOCHES

SEANCE DU 24 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 janvier 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, le 17 janvier 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

PRESENTS		ABSENTS	POUVOIRS
Armand ABIT	Jean GRYPONPREZ	Romain DELABARRE	Romain DELABARRE
Alain BOULLLOT	Mathieu MAURY	Benoît DURY	donne pouvoir à Alain BOULLLOT
Sylvie BOUTEMY	Jean-Marc METHAIS	Florence DURY	
Franck CAVALLI	Aurélié STREICH	Philippe RACINET	Stéphane WEIDMANN
Séverine FRANCO	Anicet VESAIGNE	Stéphane WEIDMANN	donne pouvoir à Franck CAVALLI

Monsieur Armand ABIT a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 06 Décembre 2021, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

1 : Création de deux postes d'adjoints technique saisonnier pour 6 mois

Le Conseil Municipal,
Décide de créer de deux postes d'adjoint technique en CDD à compter du 1^{er} Avril 2022, pour 35 h par semaine, au 1^{er} échelon de l'échelle C1 à pour le service technique pour 6 mois

2) Création poste adjoint technique territorial

Le Conseil Municipal,
Décide de créer un poste d'adjoint technique stagiaire compter du 1^{er} avril 2022, pour 4 h par semaine, pour l'entretien des Gîtes et pour l'entretien de la salle de conseil.

3) Création d'un poste d'adjoint administratif.

Le Conseil Municipal,
Décide de créer un poste d'adjoint administratif stagiaire compter du 1^{er} juin 2022, pour 8 h par semaine à pour gérer la poste communale de BETON-BAZOCHES.

4) Achat de terrain.

Monsieur le Maire rapporte que

Vu la proposition de Monsieur LAVANDIER de vendre une partie du terrain situé parcelle section E n°371 pour un montant de 5 000 euros

Sur ce terrain est implanté le poste de refoulement,

La commune est intéressée par l'acquisition de cette parcelle de terrain afin de pouvoir accéder plus facilement au poste de refoulement

propose de procéder à la cession pour 5 000 €

précise que Monsieur LAVANDIER aura un droit de passage

la division de la parcelle sera à la charge de la commune

les frais d'acte, d'enregistrement aux hypothèque resteront à la charge de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide l'acquisition d'une partie de la parcelle section E n°371 pour un montant de 5 000 €
- Décide d'autoriser le maire à effectuer les démarches pour effectuer la division du terrain
- Décide que tous les frais relatifs à cette transaction sont entièrement à la charge de la commune de Beton-Bazoches
- D'autoriser Monsieur le Maire à établir et signer au nom de la commune tous les documents et actes nécessaires auprès d'un notaire
- Dit que les crédits nécessaires à l'acquisition de la parcelle seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet

5) Mission maîtrise d'œuvre pour futur contrat rural

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Foyer Rural a besoin d'une réfection importante pour l'isolation

Ces travaux pourraient faire l'objet d'une demande de contrat rural auprès du département de Seine et Marne et de la Région Ile-de-France

Olivier Rossignol architecte de TOUQUIN et Ingénierie Choiséenne BET de CHOISY EN BRIE ont fait un devis estimatif de l'assistance à la maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du Bâtiment « salle polyvalente » sis 6 B rue de l'hôtel de ville 77320 BETON-BAZOCHEs qui s'élève à 11 100 € HT soit 13320 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte de désigner Olivier Rossignol architecte de TOUQUIN et Ingénierie Choiséenne BET de CHOISY EN BRIE pour l'assistance à la maîtrise d'œuvre d'étude concernant l'élaboration d'un dossier de demande de subvention Contrat Rural pour le projet de réhabilitation du Bâtiment « salle polyvalente » sis 6B rue de l'Hôtel de Ville 77320 BETON BAZOCHEs pour un montant de 11 100 € HT soit 13 320 € TTC
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer au nom de la commune tous les documents y afférents

6) Informations diverses

- Travaux assainissement de RN 4 et poste de refoulement rue du pont de l'aubetin : une demande de financement a été faite auprès de la caisse d'épargne 650 000 € pour les travaux de RN 4 et 200 000 pour le poste de refoulement rue du pont de l'Aubetin et pour palier l'attente des subventions un prêt relais sera fait.

Projet du Contrat FER 2022 : demander auprès de Mr JAKCUBZACK pour nous chiffrer des travaux de voiries rue des rosiers et rue des lilas.

Budget 2022 : prévoir les frais d'obsèques d'un monsieur décédé au camping n'ayant plus de famille.

Demande d'emplacement : Monsieur TEDESCHI Joseph et Mme BANDEIRA Inès demandent un emplacement pour installer un food-truck de rotisserie et des plats préparés à emportés, et pour vendre des fruits et légumes.

Le Conseil municipal accepte pour le vendredi soir de 18 h 30 à 21 h.

La Billebaude Artifices : propose un Stage de formation d'artificier C4-T2-N1 et N2

Les 21,22,23 24 et 25 mars 2022. Monsieur le maire va le proposer à des personnes du village.

La séance est levée à 22 h 30
